

Préfecture de la Réunion

Direction de la citoyenneté et de la légalité

Bureau de l'urbanisme

6 rue des Messageries – CS 51079

97404 Saint Denis Cedex

Objet : Projet photovoltaïque de la décharge de Cambaie

Vos références : PVT/2018/008 - Cambaie - Mme Marie Vienne

Affaire suivie par : M. Jérémy Berland

Sainte-Clotilde, le 8 juin 2020

Madame, Monsieur,

A la suite de la rencontre du 07 février 2020, réunissant le Groupement d'Intérêt Publique Ecocité, le paysagiste conseil de la DEAL, les services de l'Etat, le TCO et Total Quadran, les parties ont défini les traitements paysagers qui seront établis pour les locaux techniques de la centrale photovoltaïque.

Les locaux seront positionnés en alignement et parallèlement à l'axe de la RN7. Ils feront l'objet d'un traitement architectural consistant dans la réalisation d'une structure métallique supportant latéralement, côté RN et sur les pignons, un platelage bois dont la teinte rappellera celle de la savane en période sèche et qui sera couverte par une toiture en bac acier support d'un substrat végétalisé.

Des insertions paysagères ont été réalisées et sont rendus disponibles dans le cadre de l'Enquête Publique. Ces éléments complètent :

- La partie sur les locaux, page 17 à 18, du dossier d'étude d'impact sur l'environnement ;
- La partie V.4.2, page 90 à 93, du dossier d'étude d'impact sur l'environnement ;
- La partie II.4, page 5, du Résumé Non Technique du dossier d'étude d'impact sur l'environnement.

Ces modifications sont mineures et ne paraissent pas nécessiter la modification du dossier mis à disposition du public dans le cadre de l'enquête publique, les insertions sont intégrées sous forme de document additionnel joint au dossier.

Je vous prie de bien vouloir agréer nos sincères salutations.

Gaël VALLEE

Directeur Agence Océan Indien



Figure 1 : Localisation des prises de vue des photomontages présentés ci-après (Source : ESR à partir des données de TOTAL QUADRAN)

ECO-STRATEGIE REUNION / ECO-STRATEGIE

SANS PROJET

AVEC PROJET



Figure 2 : Vue depuis le point 1 - actuel



Figure 4: Vue depuis le point de vue n°2 - actuel



Figure 3 : Vue depuis le point 1 - futur



<u>Figure 5</u>: Vue depuis le point de vue n^2 – futur



Figure 81 : Vue depuis le point de vue n°3 - actuel





Figure 83 : Vue depuis le point de vue n°4 - actuel



Figure 84 : Vue depuis le point de vue n°4 – actuel



Figure 85 : Vue depuis le point de vue n°5 – actuel



Figure 86 : Vue depuis le point de vue n°5 - actuel



Figure 87 : locaux techniques en vue aérienne en 3D